

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2024-2025

Lundi 2 septembre, collège Jean-Moulin
à Saint-Paul-lès-Dax

Le mot du Président

Souhaitant favoriser la réussite éducative, l'esprit d'ouverture et le vivre ensemble, le Département agit sur les conditions d'émancipation des jeunes Landais.

Ainsi, dans les collèges, le Département consacre des efforts continus tant pour les bâtiments que pour apporter des outils pédagogiques modernes et performants.

Exemple de cet engagement fort en faveur de l'éducation, l'opération phare « Un collégien un ordinateur portable », pour laquelle la collectivité aura, en 20 ans, investi plus de 102 M€ pour tous les équipements individuels mobiles, matériels mobiles de visualisation collective et les infrastructures réseaux-sécurité.

En cette rentrée 2024, le Département souhaite une nouvelle fois offrir les meilleures conditions de réussite éducative aux 17 500 collégiens accueillis dans les 39 collèges publics landais.

Cet engagement associe l'ensemble des partenaires éducatifs car l'avenir d'un territoire et plus largement de toute société implique une action ambitieuse en faveur des plus jeunes.

Xavier Fortinon, président du Département des Landes

Le collège Jean-Moulin de Saint-Paul-lès-Dax

Le 9 mars 2022, un incendie est survenu dans le service de restauration du collège Jean-Moulin de Saint-Paul-lès-Dax, l'un des 4 collèges publics de l'agglomération dacquoise.

À la suite de cet incendie, le Conseil départemental des Landes a engagé des travaux de reconstruction de la demi-pension, la plupart des zones ayant été impactées.

A l'issue des travaux réalisés entre juin et décembre 2023, d'un montant total de 995 353 €, le premier service de midi s'est réalisé le lundi 8 janvier 2024.

L'opportunité a été saisie pour passer cette cuisine au tout électrique. Cela a permis, dans le cadre de la sécurité incendie, de réduire le risque mais aussi, dans le contexte actuel du développement durable, de supprimer les énergies fossiles.

La collectivité ayant engagé une démarche globale et volontariste visant la préservation de la santé de ses agents et l'amélioration de leurs situations de travail, cette opération a été l'occasion d'installer de nouveaux équipements :

- » une machine à laver pour la plonge fonctionnant avec des billes de nettoyage bio dégradables ;
- » des appareils multi-cuissons (fours et sauteuses à pressions) permettant des rendus organoleptiques plus gustatifs et qualitatifs.
- » Pendant la durée des travaux, le Département a pris en charge pour un montant total de 158 851 € les dépenses et surcoûts induits par le recours à un prestataire extérieur pour la fourniture des repas.

Le collège dispose ainsi d'outils performants pour gérer le service de restauration, et ainsi s'inscrire dans la dynamique départementale qui se caractérise par une forte progression des achats de qualité et de proximité.

FICHE D'IDENTITÉ

» Principal

Maämar EDDOUH

» Principal-adjoint

Alioune N'DONG

» Adjoint-gestionnaire

Kévin TERRASSIN

» Elus du Conseil départemental au conseil d'administration

Titulaires

Sylvie PEDUCASSE
et Henri BEDAT

Suppléants

Sandra TOLLIS
et Cyril GAYSSOT

» Secteurs de recrutement

Saint-Paul-lès-Dax

(sauf secteur école Pierre et Marie Curie)

» Personnels techniques départementaux

9 agents

dont 1 cuisinier responsable de production
et 1 second de cuisine,
1 agent de maintenance
et 6 agents d'entretien polyvalents

» Dotation Globale de Fonctionnement allouée au collège par le Département, pour permettre son fonctionnement et ses activités

124 000 € en 2024

» Dispositif de co-financement des achats réalisés par le collège

En 2024, subvention du Département de 9 678 €, portant sur du matériel pédagogique, du mobilier scolaire, des ressources documentaires et du matériel ergonomique pour les agents d'entretien.

En 2023, subvention du Département de 615,24 € portant sur du mobilier scolaire et des ressources documentaires pour la classe ULIS et le CDI.

» Opération « Un collégien, un ordinateur portable » (2023-2024)

244 élèves et 39 adultes (dont 33 enseignants) ont été dotés d'ordinateurs portables

» Aides aux familles

9 050,84 € de bourses départementales (moyenne par usager aidé de près de 122,30 € / sur l'année).



Le Département investit dans les collèges

Dans le cadre de son Programme prévisionnel d'investissement (PPI), le Département a engagé depuis le début de la mandature 34,7 M€ d'investissements dans les collèges dont 9,5 M€ dédiés à la transition énergétique, 8,5 M€ au maintien du Patrimoine (hors opérations de restructuration) et 1,7 M€ à l'hygiène et la sécurité dans les établissements (hors opérations).

Ont déjà été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- » Participation à la restructuration et extension de la cité scolaire de Parentis-en-Born (pilotée par la Région) (5 M€)
- » Extension, restructuration et rénovation énergétique du collège Lubet-Barbon de Saint-Pierre-du-Mont (6,45 M€)
- » Extension, restructuration et rénovation énergétique du collège François-Truffaut de Saint-Martin de Seignanx (9 M€)
- » Extension, restructuration et rénovation énergétique du collège Jean-Rostand de Tartas (6,5 M€)
- » Rénovation énergétique de l'externat du collège Rosa-Parks de Pouillon (1,4 M€)
- » Création d'une chaufferie bois au collège Jules-Ferry de Gabarret en substitution à la chaufferie fioul (1,6 M€)
- » L'achèvement du renouvellement du parc de chaudières bois dans 8 collèges (2,2 M€)
- » L'achèvement du relampage LED des collèges (1,8 M€)

Outre les 2 opérations d'envergure envisagée à Saint-Vincent-de-Tyrosse (construction d'un collège et gymnase neuf : 25 M€) et à Peyrehorade (restructuration et de rénovation énergétique du collège Pays d'Orthe en partenariat avec la région :12 M€), divers travaux liés au développement durable sont prochainement prévus :

- » Substitution énergétique aux énergies fossiles par la création d'une chaufferie bois au collège Jacques-Prévert de Mimizan (1,8 M€)
- » Rénovation de l'isolation thermique du bâtiment du collège Jean-Moulin de Saint-Paul-lès-Dax (1,8 M€)
- » Rénovation de l'isolation thermique (et amélioration de la ventilation) de l'internat du collège Jules-Ferry de Gabarret (1,9 M€)
- » Extension et restructuration de la ½ pension du collège Jean-Mermoz de Biscarrosse (3 M€)

Dans un contexte d'inflation, le Département a, en 2024, augmenté les dotations de fonctionnement des collèges (4,390 M€, soit une augmentation de plus de 5 %) et décidé d'allouer des dotations spécifiques dédiées pour un montant total de 646 235 € afin de les accompagner face à la hausse des dépenses énergétiques.

En 2022, le Département des Landes a dépensé pour les collèges l'équivalent de 88 €/habitant, contre 83 € en moyenne au niveau national

(source : Direction générale des collectivités locales, février 2024)

LES ACTIONS ÉDUCATIVES

› Le dispositif « Culture en Herbe » au collège Jean-Moulin

Depuis plus de dix ans, ce dispositif départemental propose d'inviter, au sein d'une structure éducative landaise, un artiste ou une équipe artistique professionnelle durant une année scolaire afin d'y mener un travail de création sur le mode de la « création partagée ».

« Culture en herbe » répond à des objectifs pédagogiques, culturels et artistiques attendus dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturel de l'élève, mais valorise également son parcours citoyen : développer le vivre ensemble via un projet collaboratif, développer sa personnalité, améliorer son rapport à l'autre, découvrir des métiers.

La classe de 5^e SEGPA a bénéficié de ce dispositif au cours de l'année scolaire 2023-2024. Elle était accompagnée par l'Eté des Sauvages, une compagnie professionnelle de théâtre créée et installée à Seignosse depuis 2020. Les artistes ont proposé aux collégiens de s'immerger dans le processus de création de leur deuxième spectacle intitulé *Oublier le bruit du frigo*. Explorant les thèmes de la relation amoureuse, de l'adolescence et des troubles autistiques, cette aventure artistique leur a permis de travailler plusieurs disciplines : le théâtre, la danse, la vidéo et le son.



› Le numérique éducatif

Le Département poursuit l'opération « Un collégien, un ordinateur portable », avec 10 408 élèves dotés, ainsi que 1 225 enseignants et 155 personnels (en 2023-2024).

Un guide relatif aux bonnes pratiques à destination des familles est à nouveau édité ; des actions sont également menées dans le domaine de l'Education aux Médias et à l'Information (EMI), dans le prolongement de la 1^{re} journée départementale EMI tenue le 11 octobre 2023.

Au cours des 25 jours de présence dans l'établissement, la compagnie a assuré 20 jours de médiation avec la classe et 5 jours de création artistique pour permettre aux élèves de développer des compétences dans ces différents domaines artistiques et de les réinvestir dans une création «sur-mesure» écrite et jouée par eux, *Lila attend devant les vagues*. Cette création a été présentée aux autres collégiens et parents lors de deux temps officiels de restitution publique programmés le 23 mai à la salle Félix-Arnaudin de Saint-Paul-lès-Dax.

Emportés par la proposition, les élèves se sont investis au fur et à mesure du déroulement du projet dans l'année créant une véritable cohésion de groupe au sein de leur classe. Heureux de partager cette expérience, ils se sont montrés impliqués et enthousiastes face au public scolaire et devant leurs familles et/ou leurs amis.

Les élèves ayant participé au projet ont ensuite passé le grand oral mi-juin où ils ont pu se présenter face à un jury d'enseignants et dévoiler le travail réalisé toute l'année dans le cadre du projet. Ce grand oral a été une réussite pour la majorité d'entre eux démontrant la confiance gagnée durant le projet Culture en Herbe.



LES AIDES À DESTINATION DES JEUNES

› Les bourses départementales

Le Département propose des aides destinées à alléger les frais de scolarité engagés par les familles fiscalement domiciliées dans les Landes et dont les enfants collégiens ou lycéens sont internes ou demi-pensionnaires.

Un nouvel outil « calculette » permet de vérifier rapidement l'éligibilité à cette aide accordée sous conditions de ressources et selon la composition du ménage.



Flashez ce QR code pour connaître votre éligibilité aux bourses départementales.

À compter de la mi-septembre, les familles vont pouvoir déposer une demande en ligne par enfant **en se connectant sur le portail messervices.landes.fr**.

Néanmoins, les dépôts papier restent possibles, les imprimés de demande sont à retirer dans l'établissement fréquenté.

**BOURSES
DÉPARTEMENTALES**

**COLLÉGIENS, LYCÉENS,
faites vos demandes en ligne !**

Un outil de simulation vous permet de vérifier rapidement
votre éligibilité, avant de déposer votre dossier

messervices.landes.fr

XL
Département
des Landes

› Le chèque sport

Dans le cadre de sa politique sportive, le Département souhaite encourager la pratique sportive des plus jeunes et notamment faciliter l'inscription dans un club sportif les élèves domiciliés dans les Landes et scolarisés en 6^e.

Pour cela, le Département attribue sous la forme d'un chèque sport une aide à l'inscription dans un club sportif ou dans une association sportive scolaire relevant de l'UNSS.

Le montant du chèque sport est fixé forfaitairement à 50 €.

Dans le cas d'une 2^{de} licence sur une autre discipline et inscription pour un même jeune sur une même année scolaire, un 2nd chèque sport d'un montant forfaitaire de 25 € peut être sollicité.

The image shows a large blue box with the 'PACK XL Jeunes' logo at the top. Inside the box, there's a white gift card with a red border that says '50€ pour ma licence'. Below the box, several sports items are visible: a basketball, a soccer ball, a tennis racket, and a yellow ball. A blue and white backpack is also shown at the bottom left. The background is a solid red color.

› Le départ en classe découvertes

Le Département encourage le départ des collégiens en classe découvertes (classe environnement, culture, patrimoine...) et en classe olympique avec leur enseignant en prenant en charge une partie des frais de séjours.

La participation départementale, modulée en fonction de la durée et du lieu du séjour, est versée au collège sous réserve que le projet pédagogique du séjour, articulé avec le projet d'établissement, ait fait l'objet d'une validation par les autorités académiques.





LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

La découverte des métiers pour l'ensemble des collégiens vise à développer les connaissances et les compétences qui sont utiles aux élèves pour construire progressivement leur projet d'orientation. Elle contribue à combattre les préjugés et à lutter contre les déterminismes liés au genre, à l'origine sociale ou géographique influençant les choix d'orientation.

En cohérence avec son projet Jeunesse, dédié à l'émancipation des jeunes Landais, le Département intervient chaque année afin de sécuriser et dynamiser les parcours dans leur dimension éducative.

Ceci se concrétise par les dispositifs et actions suivantes :

» une aide aux associations, communes et EPCI, pour la construction/restructuration/réhabilitation et l'équipement des lieux dédiés à l'information de la Jeunesse, et plus particulièrement ceux labellisés « Point Information Jeunesse » et « Bureau Information Jeunesse » (BIP/PIJ). Pour rappel, cette aide a été réévaluée en 2021 dans un contexte de crise sanitaire impactant fortement les jeunes avec un plafond d'intervention financier doublé.

» Un soutien technique et financier au déploiement départemental de la Boussole des Jeunes (15 000 € sur la période 2021 – 2023, 20 000 € à compter de 2024)

» Le Département finance également le Centre d'information et d'orientation (CIO) de Mont-de-Marsan et ses antennes de Parentis-en-Born et d'Aire-sur-Adour. Sa contribution (67 800 € en 2024) intègre notamment des crédits qui permettent au CIO de coorganiser le salon InfoSup.

» Le soutien financier (17 800 €) à l'organisation des Routes de l'Orientation, manifestation proposée sur quatre jours successifs et organisée par les établissements de formation post 3^e des Landes, permet à des collégiens, principalement de 3^e, de se renseigner sur plus de 50 métiers et 100 formations de l'artisanat, l'agriculture, le commerce et l'industrie ou les filières technologiques.

» Un soutien financier (21 400 €) au profit de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour la réalisation d'actions de promotion des métiers de l'artisanat et de l'alternance à destination des jeunes :

- une action de sensibilisation/information des collégiens aux métiers de l'artisanat et à l'apprentissage (comprenant notamment des points d'information dans les foyers sociaux-éducatifs pendant les pauses méridiennes),
- une mission de prospection pour la recherche de lieu de stages se déroulant pendant la moitié des vacances scolaires pour les collégiens et tout au long de l'année pour les jeunes déscolarisés,
- la valorisation de ces actions d'information avec la diffusion de retours d'expériences au moyen de capsules vidéo de témoignage de jeunes ou/et de chefs d'entreprise passés par la convention Pass'métiers mais aussi, la communication de ces actions sur les réseaux de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la promotion de ce partenariat lors de présences sur les réseaux et les salons auxquels la CMA participe.





LE SOUTIEN AU SPORT SCOLAIRE

Le Département des Landes apporte un soutien au sport scolaire, notamment par l'attribution de subventions pour le fonctionnement de l'UNSS, des aides aux associations sportives des collèges et lycées ayant participé à des Championnats de France UNSS.

Ainsi, chaque année, le Département finance l'organisation de la « Journée départementale du sport au collège » réunissant plus de 2 000 élèves à Soustons. La prochaine édition est programmée le 18 septembre 2024.

L'activité du sport scolaire a été dense en cette année olympique. Ainsi, l'UNSS et l'USEP se sont mobilisés, dans le cadre de l'AMI lancé par le Département, afin d'organiser le déplacement de 112 jeunes afin d'assister à des épreuves des JO et JOP.

Les Landaises du lycée Charles-Despiau de Mont-de-Marsan se sont illustrées en remportant le titre de Vice-championne du monde lors des Championnats du monde scolaire de basket-ball à Macao (Chine).

Départemental des Landes
23 rue Victor-Hugo
400025 Mont-de-Marsan Cedex

Contact presse :
Lionel Niedzwiecki
Tél. : 05 58 05 40 35

landes.fr
Xlandes-Info.fr

Les Landes, le Département 